



lepetitjournal.com

GUIDE PRATIQUE MADRID

Un guide pratique
pour tout savoir
sur votre installation
à Madrid.

Des informations
indispensables pour
une bonne organisation
de votre séjour
en Espagne.



Villanueva de la Cañada

Une ville jeune avec une Mairie proche
Avec de nombreux services éducatifs, sociaux,
culturels et sportifs de qualité.

Et un magnifique environnement naturel

On vous attend!

Sommaire

NIE	2
Padrón	3
Inscription consulaire	4
Carte sanitaire	6
Système scolaire espagnol	7
Système scolaire français	8
Logement	10
Internet & Téléphonie	11
Immatriculation véhicule	12
Permis de conduire	13
Fiscalité	14
Publi : Ouvrir un compte bancaire	16
Retraite	18
Recherche d'emploi	19
Publi : Location touristique de son appartement en toute légalité	20
Annuaire des professionnels francophones	22
Santé	22
Enfance	24
Conseil fiscal & gestion de patrimoine	26
Conseil juridique & avocats	27
Gastronomie	28
Restauration	29
Shopping	30
Coiffeurs	30
Librairies françaises	31
Traductions	31
Organismes français	32

Un grand nombre des démarches administratives décryptées dans ce guide pratique requièrent des formulaires officiels, qui peuvent être téléchargés sur Internet. Dans les parties dédiées à chaque démarche, vous retrouverez les liens où ces documents peuvent être téléchargés. Compte-tenu de la complexité et la longueur des urls, nous avons regroupé toutes ces pages de téléchargement sur un document en ligne, consultable ici : www.lepetitjournal.com/madrid/formulaires

Attention : les indications de ce guide reflètent les démarches requises en l'état actuel de la législation (novembre 2016).

La liste des professionnels mis en avant dans l'annuaire n'est pas exhaustive et n'engage pas la responsabilité des auteurs du guide, tant pour la qualité des prestations que le montant des honoraires.

Cet ouvrage a été tiré à 5.000 exemplaires et distribué gratuitement dans les points de passage de la communauté française de Madrid.

Rédaction : lepetitjournal.com Espagne, Perrine Laffon, à exception des pages 9,16,17,20 et 21.

Le **NIE** est le numéro d'identification pour les étrangers en Espagne. Il est exigé pour de nombreuses formalités administratives et s'avère indispensable pour toutes les démarches de la vie courante telles que l'ouverture d'un compte en banque, l'inscription à la sécurité sociale espagnole, l'échange ou l'enregistrement du permis de conduire, la scolarisation des enfants, la souscription d'un abonnement téléphonique, etc.



A noter : les personnes démarrant un travail sans NIE peuvent se voir imposer une retenue de 25% sur leur salaire. Les personnes sans emploi en Espagne devront justifier de disposer de ressources suffisantes et être couvertes par une assurance maladie le temps de leur résidence, pour obtenir le NIE.

Quelle est la démarche à suivre ?

Il faut tout d'abord prendre un RDV sur Internet, sur le site du Secrétariat d'Etat aux administrations publiques :

<https://sede.administracionespublicas.gob.es/icplus/index.html>

Pour initier la procédure, vous devrez :

- Sélectionner votre province puis "*Certificados UE*" dans le menu déroulant "*Trámites disponibles para la provincia seleccionada*".

Le reste de la procédure est sans difficulté.

Documentation à apporter

- Justificatif du RDV (envoyé par mail ultérieurement).

- Le formulaire EX-18 dûment rempli en double exemplaire. Ce formulaire est à télécharger sur Internet : www.interior.gob.es ou via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Sede electrónica* et *Extranjería*).

- Passeport ou carte d'identité nationale : original + photocopie.

- Imprimé Taxe modèle 790 : ce formulaire est à télécharger sur Internet <https://sede.policia.gob.es:38089/Tasas/> ou via www.policia.es (onglets *Comisaría virtual* puis *Extranjeros*) et sera à régler dans n'importe quelle banque (environ 10 €).

- Documents justificatifs de votre demande de résidence en Espagne : contrat de travail, inscription au "*censo de actividades económicas*", certificat d'inscription à l'université, certificat de prise en charge par la sécurité sociale etc., traduits.



A noter : les rendez-vous sont nominatifs, et ne concernent qu'une personne adulte à la fois. Il est indispensable de se présenter personnellement, même pour les enfants.

Les délais sont parfois un peu longs, veillez à ce que votre dossier soit bien complet avant votre RDV.

Padrón municipal

Le **“Padrón municipal”** est le registre administratif où figure le nom des personnes résidant dans une ville d’Espagne. C’est une formalité obligatoire, gratuite et indispensable pour de nombreuses démarches du quotidien. La démarche devra être refaite si vous déménagez dans une autre ville du pays.



Pour s’inscrire

Se rendre sur le site de la Mairie de Madrid : www.madrid.es

- Cliquez sur l’onglet *“Trámites”*.
- Cliquez sur *“Padrón y otros documentos personales”*.
- Cliquez sur *“Alta o cambio de domicilio”*.



Il est possible de demander son inscription **par courrier postal** (joindre les documents photocopiés + votre adresse postale et téléphone de contact) **ou de prendre rdv** pour valider son inscription auprès des services de la mairie de Madrid. La démarche est clairement expliquée sur le site web.

Documents à fournir (originaux + photocopie) :

- *“Solicitud de empadronamiento”* à télécharger sur le site et dûment complétée et signée par toutes les personnes majeures.

- Passeports ou cartes d’identité + NIE.

Pour les mineurs étrangers nés en Espagne : livret de famille jusqu’à 3 mois. Au-delà, livret de famille + passeport ou carte d’identité (+ NIE). Pour les mineurs étrangers nés hors d’Espagne : passeport ou carte d’identité (+ NIE).

- Document justificatif de domicile : contrat d’achat ou de location, dernière facture, etc.

Inscription Consulaire

L'**inscription au registre des Français établis hors de France** est totalement gratuite, valable 5 ans et peut être renouvelée. **Elle n'est pas obligatoire mais vivement recommandée** car elle facilite vos formalités administratives, comme la délivrance de documents d'identité, l'obtention de certificats, la légalisation d'actes. L'inscription au registre est obligatoire pour déposer un dossier de demande de bourse scolaire.

L'objectif de cette inscription est double : prouver d'une part aux autorités locales que vous êtes placé sous la protection consulaire et prouver d'autre part aux autorités françaises que vous résidez à l'étranger.

Pour s'inscrire

Depuis juin 2016, **une nouvelle procédure** en ligne facilite l'inscription sur les listes consulaires de votre circonscription :

- Rendez-vous sur la page internet <https://www.service-public.fr> et créer un compte personnel.
- Puis accéder à <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F33307>
- Scanner les pièces justificatives demandées.
- L'attestation d'inscription ainsi que la carte d'inscription consulaire seront enregistrées dans le porte-documents [service-public.fr](https://www.service-public.fr) et pourront être imprimées dès que vous en aurez besoin.

Ce système permet à tout moment d'avoir accès et de modifier vos coordonnées, et de mettre à jour votre situation.

Les personnes ne disposant pas de connexion internet peuvent continuer à procéder à leur inscription en se présentant au Consulat Général de France à Madrid avec les documents suivants ou en les envoyant par courrier postal (Consulat Général de France à Madrid - C/ Marqués de la Ensenada, 10 - 28004 Madrid).

Documentation à présenter

- Formulaire d'inscription consulaire à télécharger sur le site du consulat, onglet "Démarches administratives", puis "Inscription au registre des Français à l'étranger".
- Carte d'identité ou passeport français en cours de validité ou périmé depuis moins de deux ans (copies recto-verso).
- Justificatif de résidence dans la circonscription consulaire : enregistrement auprès de votre mairie (*padrón*) ou facture (téléphone mobile, gaz ou électricité) de moins de 3 mois ou quittance de loyer ou titre de propriété ou relevé bancaire avec données chiffrées occultées.
- Photo d'identité récente, tête nue, prise de face



Inscriptions sur les listes électorales : il est possible de s'inscrire sur les listes électorales consulaires et de voter en Espagne pour les élections françaises nationales (Présidentielles, Législatives et référendums).



PARIS - MONTPELLIER
BARCELONE - MADRID

M&B

**Le cabinet d'avocats
qui fait le lien
entre la France et l'Espagne**

Contact :
v.molinier@mbavocats.eu
+34 937 37 94 04

www.mbavocats.eu

Carte sanitaire

En tant que Français établi en Espagne, il faut justifier de sa résidence dans le pays et de sa participation au système de cotisation, pour bénéficier de la protection sociale espagnole et disposer de la carte sanitaire. Il existe trois possibilités : avoir un contrat de travail ou être inscrit comme travailleur indépendant ; être inscrit comme demandeur d'emploi en Espagne après avoir travaillé en Espagne ; être bénéficiaire d'une pension versée par un organisme espagnol.



Les Français établis en Espagne ou ceux qui souhaitent s'y installer (actifs ou retraités) doivent **demander le formulaire S1** auprès de l'organisme d'Assurance maladie de leur précédente affiliation. Ce document est à demander auprès de la Caisse primaire d'assurance maladie du dernier lieu de résidence en France pour les actifs et auprès de la Caisse délivrant la pension pour les retraités. Le formulaire S1 permet de s'inscrire auprès des organismes de santé du pays de l'Union européenne dans lequel l'intéressé réside, lorsque ce dernier est assuré dans un autre pays. C'est notamment souvent le cas des travailleurs détachés, des retraités, des fonctionnaires et des personnes à leur charge.

Pour bénéficier de la carte sanitaire espagnole :

- Être en mesure de justifier d'une des trois conditions mentionnées ci-dessus.
- Disposer du NIE.
- Disposer du "padrón".

Il est nécessaire de demander personnellement l'inscription sur les registres de santé 3 mois après l'entrée sur le territoire espagnol.

Documents à présenter :

- Le formulaire d'affiliation TA.1, à télécharger sur <http://www.seg-social.es>
- Une pièce d'identité + photocopie
- Le Numéro d'identification étranger (NIE) + photocopie.

Où effectuer la démarche ?

À l'Administration de la Trésorerie Générale de la Sécurité Sociale du domicile du citoyen ou du siège de l'entreprise employant le travailleur. Liste des bureaux sur <http://www.seg-social.es>. Si vous disposez d'un certificat électronique, vous pouvez accéder au service "Attribution de numéro de Sécurité Sociale" via le Bureau Électronique de la sécurité sociale <https://sede.seg-social.gob.es/>



Les étudiants ou stagiaires se rendant en Espagne opéreront plus facilement pour la **Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM)**. Délivrée par la Caisse primaire d'assurance maladie, elle est valable pour une durée d'un an. Sur simple présentation de la CEAM, il est possible de bénéficier des soins et demander le remboursement des frais engagés dans le service public, lors du séjour ou dès le retour en France.

Attention : la CEAM n'est pas valable si le but du séjour est d'aller se faire soigner.

Système scolaire espagnol

En Espagne, l'école publique est gratuite jusqu'à l'université et obligatoire de 6 à 16 ans. Les heures de cours s'étalent généralement de 9h à 16h, avec une pause d'une heure pour déjeuner. L'année académique va de mi-septembre à mi-juin.

Il existe trois groupes d'établissements **écoles publiques** (*colegios públicos*), **écoles privées financées par l'État** (*colegios concertados*) et **écoles privées** (*colegios privados*). Les écoles publiques sont laïques, gérées par l'État et les administrations locales et proposent tous les niveaux du cursus scolaire obligatoire. Leur nombre de places est limité et il faut répondre à un certain nombre de critères (proximité géographique, etc.) pour y être inscrit. Les écoles privées financées par l'État jouissent d'une plus grande liberté de gestion, mais se doivent de respecter certaines conditions (nombre d'élèves par classe, etc.). Elles sont financées en partie par les frais de scolarité. Les écoles privées enfin sont des entreprises d'éducation privées financées exclusivement par les frais de scolarité.



Programme BachiBac : permet la double délivrance des diplômes du Baccalauréat et du Bachillerato. Le cursus et les programmes ont été établis conjointement, par les ministères français et espagnol de l'éducation, en langue et littérature françaises et en histoire-géographie. Les diplômés bénéficient des mêmes conditions d'accès au parcours universitaire espagnol et des mêmes droits d'inscription dans le système universitaire français. Les élèves diplômés sont ainsi accrédités d'un niveau B2 en français selon la notation de référence européenne.

Les établissements proposant ce double diplôme à Madrid sont :

IES Beatriz Galindo. www.beatrizgalindo.org

IES San Isidro. <http://ies.sanisidro.madrid.educa.madrid.org>

IES Gabriel García Márquez. <http://ies.garciamarquez.madrid.educa.madrid.org>

IES Marqués de Suanzes. <http://ies.marquesdesuanze.madrid.educa.madrid.org>

IES Gregorio Marañón. <http://ies.gregoriomaranon.madrid.educa.madrid.org>

IES Juan de Mairena. <http://ies.juandemairena.sansebastian.educa.madrid.org/web>

IES Las Canteras. www.ieslascanteras.org/

Etablissements bilingues

Certains établissements scolaires publics espagnols proposent un dispositif d'enseignement en français similaire aux sections européennes en France pour les niveaux concernant le collège (1^o- 4^o ESO). Il existe plus de 300 sections bilingues francophones dans le pays avec une partie du programme enseigné en langue française.

Le système scolaire français

Il existe à Madrid des écoles, collèges et lycées homologués par le ministère de l'Éducation nationale, qui dispensent un enseignement conforme aux programmes français et permettent de suivre une scolarité sans rupture, de la Maternelle à la Terminale. **Attention** : les inscriptions sont gérées par les établissements et ont lieu de façon très anticipée. Se renseigner dès l'automne précédant l'année de rentrée scolaire.

Sous certaines conditions, **une aide à la scolarité peut être dispensée**. Le dossier de demande doit être déposé dans les délais fixés par le Consulat et ne vaut que pour l'année scolaire en cours (demande à renouveler chaque année). Pour ceux qui font la demande pour la première fois, un entretien sur rdv est obligatoire. Ne pas attendre la dernière semaine avant la date limite de réception des dossiers pour prendre rdv, en raison de la grande affluence occasionnée. Tout dossier incomplet ou déposé hors délai sera proposé au rejet. Généralement, les dossiers doivent être déposés au plus tard courant février, pour l'année scolaire suivante.

Les bourses s'adressent aux familles remplissant toutes les conditions suivantes :

- Aux élèves de nationalité française.
- Aux familles inscrites auprès du Consulat, au Registre mondial des Français établis hors de France (demandeur -père, mère ou tuteur- et élève).
- Aux enfants âgés au minimum de 3 ans au 31 décembre de l'année de rentrée scolaire.
- Aux enfants scolarisés dans un établissement homologué par le Ministère français de l'éducation nationale.
- Aux familles dont les conditions de ressources et la situation patrimoniale correspondent aux critères d'attribution.

Retrouvez l'ensemble des pièces justificatives à fournir sur le site du Consulat : www.ambafrance-es.org/-Education-Bourses-d-enseignement

Attention : pour passer le Baccalauréat il faudra soit avoir été recensé, soit avoir assisté à la Journée Défense et Citoyenneté, ou justifier d'une dispense ou d'un report. Renseignez-vous auprès du Consulat pour ces démarches.

Liste des établissements français à Madrid :

Ecole maternelle française Pomme d'Api

Tél : 913 882 764

www.ecolepommedapi.com

Ecole Saint Louis des Français

du CP au CM2 - Tél : 913 52 05 17

www.stlouisfrancais.com

Lycée Français

de petite section à Terminale

Tél : 917 489 490

www.lfmadrid.net

Lycée français annexe Saint Exupéry

de petite section à Troisième.

Tél : 916 50 70 19

www.saintex-lfm.org

Lycée Molière de Madrid - de petite section à Terminale - Tél : 918 15 50 00

www.liceofrancesmoliere.es

Union chrétienne de Saint

Chaumond - de petite section à

Terminale - Tél : 915 635 250

www.saintchaumond.es

Plus d'informations sur les établissements français d'Espagne www.efep.es

SUD DE FRANCE À GRANDE VITESSE EN DIRECT DEPUIS MADRID

renfe SNCF

en cooperación / en coopération

www.renfe-sncf.com

Le Lycée Molière : un projet pour chaque enfant



Le Lycée Molière est un établissement éducatif privé qui accueille des enfants de toutes nationalités, de la Maternelle jusqu'au Baccalauréat. Il est homologué par le Ministère de l'Éducation Nationale Français, il appartient à la Mission Laïque

www.liceofrancesmoliere.es

Française, est conventionné avec l'AEFE et est reconnu par le Ministère de l'Éducation, de la Culture et du Sport espagnol.

L'apprentissage précoce et progressif du français, de l'anglais et de l'espagnol, dont les niveaux sont accrédités et certifiés officiellement, facilitent l'acquisition d'autres langues. À la fin de leur cursus scolaire, les élèves, maîtrisent non seulement les trois langues, mais ont acquis des compétences multi-culturelles très utiles à la poursuite des études supérieures. Ils sauront faire preuve de mobilité dans la recherche et l'exercice d'une activité professionnelle. Le Lycée Molière offre un enseignement à caractère international grâce aussi à un programme international d'échanges avec d'autres lycées de France et du Canada.

TARGO BANK

 lepetitjournal.com
Guide Pratique MADRID

Logement

La chute du prix de l'immobilier a suscité bien des intérêts de la part des étrangers souhaitant acheter une résidence en Espagne. Attention à **respecter certaines règles de base.**

Le choix de l'agent immobilier et de l'avocat

En Espagne, le métier d'agent immobilier n'est pas réglementé. Il est conseillé de **choisir un agent référencé auprès des regroupements professionnels de gestion immobilière** (API : *Agente de Propiedad Inmobiliaria*, ou GIPA : *Gestor Intermediario en Promociones de Edificaciones*). Il n'y a pas de plafond légal de commissions, chaque agence est libre d'appliquer les taux qu'elle souhaite (en général, de 5 à 10% du montant d'achat).

Le recours à un avocat est essentiel afin d'être accompagné juridiquement. Son coût est dérisoire par rapport au prix global d'un projet d'investissement. Seul ce professionnel indépendant pourra vous donner un avis objectif sur le contrat.

Récupérez le numéro de licence de votre agent immobilier pour vérifier qu'il est bien enregistré auprès des professionnels reconnus. De même, s'assurer que l'avocat choisi est enregistré auprès de l'ordre des avocats de la province concernée.

Vérifiez l'acte de propriété

Vérifiez les données relatives à la propriété en consultant le registre de conservation des hypothèques. Consultez le Registre des propriétaires (cadastre) avec les données du "Relevé de propriété" que fournit l'agent immobilier. Réclamez une copie de la preuve de paiement des derniers impôts fonciers : le document présentera de précieuses informations sur le bien (superficie, référence, adresse exacte, etc.).

La procédure d'achat. Trois étapes :

- **Réservation du bien immobilier** via le versement d'un acompte. Les personnes ne résidant pas en Espagne devront demander un NIE et ouvrir un compte bancaire en Espagne. Généralement cette réservation est signée au nom du vendeur par l'agent immobilier lui-même.

- **Signature d'un compromis de vente** avec le vendeur ("contrato privado de compraventa" ou "contrato de arras"), qui reprend tous les éléments relatifs au bien et aux parties du contrat. Il doit comporter une clause selon laquelle, en cas de rétraction du vendeur, une indemnité sera versée à l'acheteur.

- **Signature devant notaire de l'acte de vente authentique** ("la escritura"), et récupération des clefs contre paiement du bien. La répartition des frais de procédure (notaire, impôts, liquidations) doit être clairement définie dès la création du compromis de vente.



La location. Pour louer, on vous demandera une caution : 1 ou 2 mois de loyer ainsi que des garanties : "nómina" (bulletin de salaires) ou "aval" correspondant souvent à une garantie de votre banque ou de votre employeur. Commencez vos recherches sur Internet, les sites suivants proposent de nombreuses offres avec de bons critères de recherche : www.vibbo.com ;

www.enalquiler.com ; www.fotocasa.es ; www.easypiso.com ; www.idealista.com

Des agences de relocation, spécialisées dans la clientèle expatriée, proposent des offres plus exclusives et adaptées aux besoins de ce public.

Internet & Téléphonie

Si vous souhaitez **résilier votre abonnement** mobile français, pensez à engager la procédure avant votre départ. La résiliation pour motif légitime (ex. départ à l'étranger) est admise par les opérateurs mais il vous faudra cependant vous armer de patience pour en bénéficier et apporter les preuves nécessaires pour convaincre votre opérateur : certificat de résidence à l'étranger, contrat de travail, bail, etc.

Si vous souhaitez **conserver votre abonnement français**, prenez garde aux tarifs pratiqués depuis l'étranger, même en Europe. Le service de roaming (utilisation d'Internet) peut rapidement engendrer une addition salée. La fin du roaming payant en Europe est prévue pour juin 2017.



Les offres locales, le mot d'ordre : comparer

À votre arrivée en Espagne, pour vous équiper avec un forfait local, il va falloir comparer les offres proposées. Movistar (Telefónica), Vodafone, Orange et Yoigo dominent largement le marché de la téléphonie mobile et possèdent leur propre réseau. Il existe également ce qu'on appelle des opérateurs mobiles virtuels, ils utilisent le réseau d'un des 4 acteurs principaux mais commercialisent leurs offres sous leur propre marque avec leurs propres tarifs : Jazztel, Masmovil, Simyo, Pepephone, Tuenti, etc.

Des alternatives plus économiques permettent de téléphoner à l'étranger

- **Avec une connexion Internet : Skype**, la plus populaire permet de téléphoner et surtout de se parler gratuitement via un chat vidéo quel que soit l'endroit où l'on se trouve. L'application Whatsapp, très utilisée pour envoyer des messages en Espagne, permet d'appeler à l'étranger gratuitement. Viber permet également de téléphoner ou d'effectuer des appels vidéo de manière gratuite.

- **Sans connexion Internet : Elyatel** est une solution sans roaming, sans engagement. **Téléplanète** est une autre solution low-cost disponible depuis tout portable sans inscription préalable. **Libertytel**, 100% français, permet d'obtenir un numéro français pour appeler en illimité vers les fixes en France et dans quarante pays. Dans la même veine, **Tel4Expat** propose un système de téléphonie depuis l'étranger vers la France, comme si on était en France. **Toolani** permet de téléphoner depuis l'Espagne vers l'étranger à moindre coût, sans contrat, ni frais mensuels ou achat minimum.

Téléphone fixe et Internet :

Le principal opérateur de téléphonie fixe d'Espagne est Telefónica. Des offres sont aussi proposées par Vodafone Ono, Orange, Tele2, Jazztel, etc.

Comme en France, la présélection de l'opérateur ou le dégroupage sont présentés aux futurs abonnés et des offres type "Box" sont possibles. L'ADSL est largement déployé en Espagne, et la fibre optique en prend le même chemin. Les prix sont par contre globalement supérieurs à ceux pratiqués en France.

Immatriculation du véhicule

Si vous emménagez en Espagne avec votre véhicule personnel, vous devrez **obtenir des plaques minéralogiques espagnoles**. Les véhicules privés doivent en principe être immatriculés dans les 2 mois suivant votre installation dans le pays. Commencez les démarches au plus vite.

Passer le contrôle technique

À ces fins, il va vous falloir passer le **contrôle technique** espagnol (appelé ITV) dans un des centres proposant cette prestation, en précisant qu'il s'agit d'un **changement de domicile à l'intérieur de l'UE et non d'une importation**. Prévoir les pièces suivantes : carte grise, facture ou contrat de vente du véhicule, Certificat de Conformité Européen (document que l'on vous remet normalement le jour de l'achat de votre véhicule).

Effectuer la demande d'immatriculation

Prendre rdv avec la Jefatura Provincial de Tráfico : <https://sede.dgt.gob.es> (onglet *Trámites y multas*) et se présenter avec les pièces suivantes :

- Imprimé officiel "*solicitud de matriculación*" téléchargeable sur le site <https://sede.dgt.gob.es>
- Certificat de contrôle technique espagnol.
- Carte grise du véhicule.
- Facture d'achat mentionnant le taux de TVA ou original et photocopie du contrat de vente entre particuliers (ces documents doivent être accompagnés d'une traduction).
- Formulaire "*Modelo 06 – Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*" dûment rempli, à retirer au préalable à la *Agencia Tributaria*, ou sur Internet www.agenciatributaria.es (onglet *Ciudadanos* puis *Vehículos*). N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement ou d'exemption de l'impôt.
- Justificatif du paiement de l'IVTM : (*Impuesto sobre Vehículos de Tracción Mecánica*). Cette taxe municipale doit être payée dans l'une des 21 *Oficinas de Atención al Ciudadano* de Madrid ou par téléphone, en appelant le 010. Les tarifs varient selon la commune et la puissance fiscale du véhicule. N'oubliez pas d'imprimer le justificatif de paiement.
- Carte nationale d'identité ou passeport + NIE.



Pour faire la **demande d'exonération** de *Impuesto Especial Sobre Determinados Medios de Transporte*, une attestation de changement de résidence, délivrée par le Consulat et faisant apparaître votre résidence en France au cours des 12 derniers mois consécutifs, est nécessaire. Il faut la présenter à la "*Agencia Estatal Tributaria*" (www.aeat.es) dans les 60 jours suivant l'entrée du véhicule en Espagne.

Jefatura provincial de Madrid :

C/ Arturo Soria, 125. Informations : 060 / 91 301 85 00.

Permis de conduire

La directive européenne n°2006/126/CE de 2015 oblige tout citoyen de l'Union Européenne circulant et résidant en Espagne depuis au moins deux ans à renouveler son permis de conduire s'il est titulaire d'un permis français à durée indéterminée. La réglementation espagnole oblige désormais à présenter **un permis de conduire de modèle européen d'une durée de validité maximale de 10 ans** (moins pour les personnes de plus de 65 ans).

Il faut donc faire la demande de changement de permis (canje) auprès de la DGT :

- En présentant le permis de conduire français, faire la **demande de relevé d'information restreint** auprès de l'administration française. Pour permettre l'échange du permis de conduire français contre un permis local, l'usager devra faire parvenir directement à la préfecture par courrier postal un formulaire de demande de RIR complété (à télécharger sur le site du Consulat : onglets "Informations pratiques" puis "Permis de conduire"), ainsi que les pièces justificatives nécessaires (copie recto-verso du permis, copie d'une pièce d'identité et une preuve de résidence à l'étranger). **NB** : en cas de vol ou de perte du permis, joindre le récépissé de déclaration de perte ou de vol.

- Télécharger et compléter le formulaire de demande de changement de permis, à télécharger sur www.dgt.es, onglet "Canje de permisos".

- Se rendre à un "Centro de Reconocimiento de conductores" pour passer le contrôle médical. Retrouvez la liste des centres sur www.dgt.es

- Prendre rdv auprès de la DGT :

https://sedeapl.dgt.gob.es/WEB_NCIT_CONSULTA/solicitarCita.faces

- Se rendre au rdv avec vos papiers d'identité et NIE + photocopies, votre permis de conduire original, un justificatif de padrón, le certificat médical obtenu et des photos d'identité.

- Payer la taxe correspondante (environ 24 €) et remplir le "talón foto" qui vous sera remis.



Si pendant votre séjour vous avez perdu votre permis de conduire français, il a été volé, il est détérioré ou bien si vous devez l'échanger et que vous êtes dans l'un des cas suivants :

- Étudiant.

- En formation, en stage ou en mission à durée déterminée.

- Titulaires d'un titre de séjour spécial.

- En cours d'installation en Espagne et que vous avez quitté la France depuis moins de 6 mois.

Vous pouvez demander directement le renouvellement de votre permis de conduire à la préfecture de délivrance comme si vous étiez domicilié en France.

Fiscalité

La fiscalité des résidents français d'Espagne est d'autant plus complexe que les règles générales d'imposition sont ponctuées d'exceptions et de cas particuliers, impossibles à lister ici.

Il est vivement conseillé de consulter l'espace dédié sur le site de l'ambassade de France <http://www.ambafrance-es.org/-Fiscalite-Patrimoine>, de se renseigner auprès des autorités compétentes, la *Agencia de Administracion Tributaria*, ou de faire appel à un professionnel.

La Liste de professionnels conseillés par l'Ambassade de France est disponible ici : www.ambafrance-es.org/Fiscalite-liste-de-professionnels

La convention franco-espagnole repose essentiellement sur deux critères pour la répartition des compétences fiscales : l'État de la source des revenus et l'État de résidence du bénéficiaire.

Il existe des revenus imposables à la source, d'autres dans l'État de résidence du contribuable et certains dans les deux États. Lorsque de ce fait les mêmes revenus sont imposables deux fois, l'État de résidence du contribuable est tenu de mettre en œuvre la clause conventionnelle d'élimination des doubles impositions. Consultez la convention fiscale franco-espagnole sur www.ambafrance-es.org/Convention-fiscale-franco

L'impôt sur le revenu : IRPF

Les revenus que vous tirez de vos activités en Espagne doivent normalement être imposés en Espagne s'il s'agit de votre pays de résidence, même s'il existe des exceptions. La notion de résidence fiscale est définie sur la base de critères liés notamment à la durée du séjour sur le territoire espagnol, plus de 183 jours au cours de l'année civile.

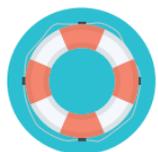
Pour réaliser sa déclaration

Demandez votre "*Borrador fiscal*", équivalent de la déclaration pré-remplie, en vous identifiant sur la page : www2.agenciatributaria.gob.es/es13/s/dabodaboa73w

Assistance pour remplir sa déclaration

– *Centro de atención telefónica*. Tél : 901 200 345, du lundi au vendredi de 9h à 19h.

– *Ministerio Economía y Hacienda* : www.meh.es



Modelo 720

Depuis 2013, les résidents fiscaux d'Espagne sont tenus de déclarer l'ensemble de leurs biens et droits possédés à l'étranger dont la valeur globale excède 50.000€ au 31/12 de l'année. La déclaration est annuelle et doit être réalisée entre le 1er janvier et le 31 mars de l'année suivant celle sur laquelle porte l'information. **Attention** : en cas de non-déclaration, de déclaration tardive ou erronée, la sanction est sévère. Téléchargez le "modelo 720" : www.agenciatributaria.es

BANQUE TRANSATLANTIQUE

BANQUE DE GESTION PRIVÉE DEPUIS 1881



**TRANSMETTRE UN PATRIMOINE,
C'EST SAVOIR LE RÉINVENTER.**

PARIS | BARCELONE | BRUXELLES | GENÈVE | HONG-KONG | LONDRES
LUXEMBOURG | MADRID | MONTRÉAL | NEW-YORK | SINGAPOUR



BANQUE TRANSATLANTIQUE

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

CLAUDIO COELLO 123, 28006 MADRID | ESPAÑA T +34 91 43 67 490

VIA AUGUSTA, 21-23, 1A PLANTA, 08006 BARCELONA | T +34 68 12 23 471

E BTESPAGNE@BANQUETRANSATLANTIQUE.COM | WWW.BANQUETRANSATLANTIQUE.COM



COMMENT OUVRIR UN COMPTE BANCAIRE, AVEC TARGOBANK

TARGOBANK vous aide dans vos premières démarches pour votre installation en Espagne.

TARGOBANK est le résultat de l'association à 51,02% du **groupe Crédit Mutuel-CIC**, l'une des banques les plus solides du marché français, et du groupe Banco Popular, une banque espagnole réputée, riche de près d'un siècle d'expérience, dont la stratégie repose sur trois piliers : rentabilité, solvabilité, efficacité.

TARGOBANK est une banque experte pour des projets d'entreprises, en Espagne comme à l'étranger, qui concentre son activité bancaire sur une offre de produits et services financiers spécifiques pour les grandes entreprises, les PME, les travailleurs indépendants et les particuliers ; une offre complétée par une vaste gamme d'assurances. Pour cela, elle naît avec un réseau de 126 agences réparties sur les principales zones d'activité économique, avec une position financière privilégiée et **un des ratios de solvabilité les plus élevés du marché bancaire espagnol** : Ratio Core Tier One 18,77%.

TARGOBANK dispose d'une offre spécifique pour les entreprises et particuliers français installés en Espagne. En plus d'avoir des agences avec du personnel qui parle français.

Ouvrir un compte bancaire n'est pas la chose la plus facile à faire quand vous arrivez en Espagne.

Voici quelques conseils pratiques pour vous faciliter la tâche :

Quels sont les documents nécessaires pour ouvrir un compte particulier ?

- Votre pièce d'identité
- Votre NIE
- Un justificatif de revenu (fiche de salaire ou derniers avis d'imposition)

Que faut-il savoir sur le système bancaire espagnol ?

- Les banques ouvrent généralement au public de 8h30 à 14h30 du lundi au vendredi.
- Il n'est pas nécessaire de prendre un rendez-vous à l'avance avec un conseiller.
- Les chèques sont très peu utilisés en Espagne, très peu de commerces acceptent le paiement par chèque.
- Les retraits d'espèces sont payants si vous faites un retrait dans un distributeur appartenant à un réseau différent de celui de votre banque. Renseignez-vous afin de connaître le réseau de votre banque (4B Telebanco, Servired, 6000).

Quels sont les coûts pour l'ouverture d'un compte bancaire ?

Les coûts peuvent être très différents d'une banque à l'autre.

Avant toute chose, renseignez-vous bien sur les différentes commissions, frais de tenue de compte, cotisation cartes bancaires, prix des virements... afin d'éviter les mauvaises surprises.

Beaucoup de banques disposent d'une offre spécifique en cas de domiciliation de votre salaire.

Où ouvrir son compte ?

Dans une des agences du réseau TARGOBANK.

TARGOBANK est la seule banque française avec un réseau de banque de détail en Espagne. Il y a 126 agences sur tout le territoire espagnol avec 8 agences sur Madrid.

TARGOBANK dispose d'une offre dédiée aux particuliers et aux entreprises françaises.

Dans la plupart des agences il y a une personne qui parle français. Comme agence de référence à Madrid, à côté du Lycée français, nous vous proposons de visiter l'agence de la rue Silvano, 92 (+34 91 716 20 07) où tout le personnel est bilingue.

NB : En plus des produits bancaires, TARGOBANK dispose d'une large gamme de produits d'assurance (Auto, habitation, Santé...).

La banque dans laquelle vous vous sentez toujours comme chez vous.

Retraite

La convention fiscale franco-espagnole du 10/10/1995 a notamment pour objet de répartir les règles de compétence fiscale entre la France et l'Espagne. En ce qui concerne les modalités d'imposition des pensions de retraite, les articles 18 et 19 doivent être consultés.

Au plan des principes, les pensions publiques sont imposées exclusivement à la source, lorsque le bénéficiaire des revenus a la nationalité de l'État qui les verse. Les pensions privées relèvent de la règle de l'imposition exclusive dans l'État de résidence, conformément à l'article 18 de la convention. En cas de doute sur la nature de la pension (publique ou privée) de source française, il est recommandé d'interroger le SIP des non-résidents en France en indiquant le nom des organismes payeurs : sip.nonresidents@dgfip.finances.gouv.fr

Si vous n'avez travaillé qu'en France

Les accords de l'UE coordonnent les systèmes d'assurance sociale des pays membres. Ainsi, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse vous versera votre retraite dans le pays où vous résidez. Vous devez impérativement signaler votre installation à l'étranger à la CNAV ainsi qu'aux caisses d'assurance retraites complémentaires. En effet, certains prélèvements comme la CSG ou la CRDS ne seront plus prélevés, mais une cotisation d'assurance maladie de 3,2 % peut être prélevée. Une fois en Espagne, vous recevrez régulièrement un "justificatif d'existence". Vous devrez faire compléter le document par les autorités espagnoles et le renvoyer à la Caisse d'Assurance Vieillesse afin de maintenir le paiement de votre retraite.

Si vous n'avez travaillé qu'en Espagne

Si vous avez exercé votre activité professionnelle uniquement en Espagne, vous êtes soumis au régime espagnol. Vous devez remplir le formulaire de demande et le déposer au bureau de sécurité sociale de votre province. Liste consultable ici : http://www.seg-social.es/Internet_1/Oficinas/index.htm.

Attention, les conditions d'accès à la retraite sont différentes en Espagne : il faut avoir atteint l'âge minimum de 65 ans et 4 mois et avoir cotisé durant 36 ans minimum.

Si vous avez travaillé en France et en Espagne

Si vous avez exercé une activité professionnelle dans les deux pays, chaque pays vous versera la part de pension retraite correspondant à la période travaillée sur le territoire national. Chacune des pensions est versée lorsque l'âge minimal fixé par la législation du pays concerné est atteint. Vous pouvez donc liquider votre retraite française avant de liquider votre retraite espagnole à 65 ans. Vous pouvez également opter pour attendre d'atteindre l'âge minimal légal en Espagne pour faire valoir vos droits dans les deux caisses de retraite. Le dossier de demande de retraite (française et/ou espagnole) doit être déposé auprès de l'organisme compétent du lieu de résidence (INSS en Espagne).

Recherche d'emploi

Pour débiter votre recherche d'emploi, les annonces postées sur Internet constituent évidemment une piste à explorer. Voici une liste des sites les plus visités: www.opcionempleo.com ; www.monster.es ; www.infojobs.net ; www.vibbo.com ; www.hacesfalta.org ; www.bolsadetrabajo.com ; www.tecnoempleo.com ; www.trabajos.com ; www.trabajo.org ; www.trabajo.es

S'inscrire à l'agence pour l'emploi

Le ressortissant d'un pays membre de l'UE peut s'inscrire auprès du SEPE (Servicio Público de Empleo Estatal). Pour bénéficier des allocations chômage, il faut avoir travaillé et avoir cotisé à la sécurité sociale pendant au moins un an en Espagne, durant les six dernières années.

Documents à apporter : pièce d'identité, NIE, carte de sécurité sociale, contrats de travail et fiches de paye correspondantes. Prévoir aussi des copies de vos diplômes et formations effectuées, accompagnées de votre CV. site internet pour prise de rdv : <http://sede.sepe.gob.es>



Percevoir ses allocations chômage françaises en Espagne

Il est possible pour une personne de nationalité française, ayant perdu son emploi en France, de venir en Espagne et continuer à y recevoir ses allocations chômage pour une période de 3 mois maximum, tout en recherchant du travail en Espagne.

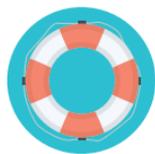
Pour cela, il faut demander le formulaire U2 en France. Une fois en Espagne, vous devrez vous inscrire auprès du bureau pour l'emploi local (dans les 7 jours suivant la date à laquelle vous avez cessé d'être disponible pour les services pour l'emploi français) en présentant ce formulaire.

Le réseau EURES

Le réseau EURES fournit des conseils et des informations sur le marché du travail et sur les conditions de vie locales dans les pays où les agences du réseau se situent. <http://ec.europa.eu/eures>

Le CV espagnol

Peu éloigné du modèle français, le CV espagnol, organisé de façon chronologique, doit inclure les rubriques relatives à l'état civil, aux expériences professionnelles, à la formation, plus un encart incluant des informations complémentaires personnelles, comme les hobbies.



Les associations françaises peuvent vous aider dans votre recherche.

L'UFE dispose d'un service d'aide à la recherche d'emploi, appelé CARE.

Français du monde – ADFE a lancé un programme d'accompagnement, le réseau emploi, pour aider les intéressés à concrétiser leur projet.

L'association des Franc-Risqueurs aide aussi les personnes souhaitant créer

leur entreprise. La **Chambre Franco-Espagnole de Commerce et d'Industrie** possède un portail emploi, permettant de publier son CV en ligne.

LOCATION TOURISTIQUE DE SON APPARTEMENT À MADRID EN TOUTE LÉGALITÉ

Qu'est-ce un logement particulier à usage touristique ?

D'après le Décret 79/2014 du 10 juillet de la Communauté de Madrid les logements à usage touristique sont les appartements ou maisons meublés et équipés pour un usage immédiat, et loués par leurs propriétaires à des tiers.

Le logement loué ne peut être la résidence habituelle du propriétaire.

Existe-t-il des exigences concernant l'état du logement ?

Oui, le logement doit remplir les prérequis suivants :

- > Être composé d'un minimum d'une salle à manger, cuisine, chambre à coucher et salle de bains. On considèrera comme "studios" les biens dont la salle à manger et la cuisine sont intégrés dans la pièce destinée à dormir et avec un maximum de deux lits.
 - > On doit afficher dans chaque logement à usage touristique un numéro de téléphone à destination des utilisateurs pour un contact permanent avec le loueur.
 - > Les logements doivent être meublés et dans des conditions d'usage immédiat, et disposer également d'une connexion internet wifi.
 - > En tant qu'établissements touristiques on ne peut refuser la location selon les critères de race, sexe, religion ou toute autre circonstance personnelle ou sociale.
 - > La location doit comprendre tout le logement et non seulement une partie.
 - > Il faut afficher une plaque distinctive à la porte d'entrée.
-

Puis-je refacturer le prix de l'eau, gaz ou électricité ?

Le décret de Madrid n'autorise pas le paiement en sus de ces frais par les locataires touristiques.

Que dois-je faire pour légaliser l'usage touristique de mon appartement ?

Communication préalable à la Communauté de Madrid de début d'activité selon l'annexe III du Décret 79/2014 de 10 juillet. La communication doit contenir les données suivantes :

- > Les données de location du logement et sa capacité maximale d'hébergement.
- > Les coordonnées du propriétaire.



- > Le numéro de téléphone (portable).
- > La “*cédula de habitabilidad*”.
- > Plan du logement signé par un architecte et visé par son association professionnelle.

.....

Quelles sont les obligations en tant que loueur d’appartement touristique ?

Fournir aux occupants le téléphone personnel pour les urgences.

.....

Je pense acheter pour louer car cela me paraît un bon placement

Il faut prendre en compte que les revenus provenant de la location touristique sont taxés à l’impôt sur le revenu et ce coût fiscal doit être déduit de la rentabilité de la location.

.....

Si je ne suis pas conforme à la loi, quel est le risque encouru ?

La Mairie de Madrid commence à être très active dans la recherche d’appartements dits illégaux. Les sanctions peuvent atteindre les 300.000 € d’amende.

.....

Avertissement :

Le présent document est délivré à titre purement indicatif et informatif et ne revêt, en aucun cas, un caractère contractuel. Il ne vise qu’à donner une description sommaire des principales règles relatives aux sujets traités et a été établi sur le fondement des textes juridiques et fiscaux connus au jour de sa rédaction.

Toute personne s’estimant concernée par les sujets évoqués est en conséquence invitée à consulter son conseiller fiscal pour apprécier les règles applicables à sa situation et l’opportunité de la mise en place de telle ou telle solution.



BANQUE TRANSATLANTIQUE

| A MEMBER OF CIC PRIVATE BANKING |

Dominique Grauvogel

Médecin généraliste

C/ O'Donnell, 8 - 4e gauche 2e escalier.
28009 Madrid.
dominiquegrauvogel@hotmail.com
Tel. 91 431 86 45 / 627 469 248

Isabel Alonso

Gynécologue
Tel. 913 082 873

Pilar Martinez

Orthophoniste
Tel. 91 759 94 27 - 625 562 044

Begoña Caldera Brea-Clinique Fisiomedit

Rééducation urogénitale, obstétrique
www.fisiomedit.com - Tel. 91 434 01 29

Cristel Alcaide - Fisiohm

Kinésithérapeute spécialisée en rééducation
périnéale. www.fisiohm.com / Tel. 91 402 87 74

PHYSICALMED

Cabinet de Kinésithérapie et Ostéopathie francophone

C/ Algabeño, 119
Tel. 917596779
www.physicalmed.es

UNIDAD MÉDICA

ANGLOAMERICANA

**Unidad Médica
Anglo-Americana**

Centre médical regroupant 35 médecins dans 19 spécialités médicales.

Médecins parlant français et secrétaires bilingues en espagnol et anglais.

Forte expérience avec la communauté étrangère de Madrid, permettant d'appréhender au mieux les pathologies liées à l'expatriation.

Offre spéciale pour les lecteurs du guide pratique :

Prix réduit au tarif étudiant, sous présentation de cet ouvrage, dans la limite d'une unité familiale ou de 4 personnes.

C/ Conde de Aranda 1 – 1° Izq. – Métro Retiro

Tel.: 91 435 18 23 – 91 575 51 34

<http://www.unidadmedica.com/fr/>



Docteur Lorenzo Abarca

Docteur francophone spécialisé en pédiatrie

Consultation sur rendez-vous au cabinet
Edificio Torres Blancas - Avenida de America 37 - 28002 Madrid
Consultation à domicile pour les patients du cabinet
Tel. 91 519 05 89 - Port. 659 72 88 69

Dr. Francisco Croche

Spécialiste en pédiatrie et puériculture - Médecine générale

On parle français
Visite à domicile et en consultation
(différentes adresses à Madrid)
Tel. 606008488 - 913230965 - 654706721

Carina Bentolila

Psychologue - psychothérapeute bilingue français - espagnol

C/ Clara del Rey, 79 - 4ºD
28002 Madrid - Métro Alfonso XIII
carinabentolila@hotmail.com
Tel. 639 92 67 95



Isabelle Lazaro - PSYCHOLOGUE francophone

Spécialité : relations affectives et tous les problèmes
qui vous empêchent d'être heureux.
Dirigé à Adultes, adolescents et couples.

Tel. 639 200 243 - isabellzr@gmail.com
www.temerecesermasfeliz.com



Clinique dentaire Eric Le Beller

Prothodontiste diplômé de Tufts University,
Boston USA.

Odontologie générale, prothèse,
implantologie.

Dr Celia Crespo, orthodontie exclusive.

Dr Alejandro Encinas, chirurgie maxillo-faciale.

Dr Thomas Blanc, odontologie générale,
esthétique.

C/ Laurin 38A - entrée calle del Moscatelar 3B - 28043 Madrid
Tel. 91 300 46 48 - info@clinicadentallebeller.es - www.clinicadentallebeller.es



Les Petits Pas

Crèche bilingue français-espagnol - École Maternelle

C/ Montearagón, 3
28033 - Madrid
www.lespetitspas.es
www.suspequenospasos.es



El Girasol

Crèche trilingue français-anglais-espagnol École Maternelle

C/ General Aranz 54 - 28027 Madrid
info@el-girasol.net - www.el-girasol.net
Tel. 91 741 52 56



La France Ô Si !

Association d'animations culturelles

C/ Segovia, 19 - 28005 Madrid,
Métro: Opera ou La Latina
Tél: 912 19 48 44 - 673 69 33 97
info@lafranceosi.com - <http://www.lafranceosi.com/>

La Maisonnette

Service d'accueil extrascolaire multilingue.
www.lamaisonnette.es

La Fabrique à réfléchir

Camps de vacances.
www.lafabriquareflechir.com

Repaso o Idiomas

Soutien scolaire & cours de langue.
C/ Alcorisa, 41. 28043 Madrid.

Didacs Academy

Académie de langues & soutien scolaire.
C/ Andorra, 65. 28043 Madrid.



Coccinelle

Coccinelle est spécialiste du recrutement de personnel de maison.

Nous sélectionnons et plaçons des professionnels expérimentés et compétents tant pour l'entretien de la maison que pour la garde d'enfants.

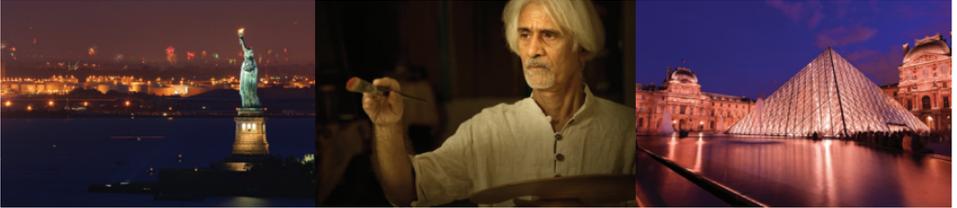
Nous travaillons sur mesure avec pour objectif la satisfaction des attentes de chacune de nos familles.

www.coccinelle-agency.com - info@coccinelle-agency.com
Tél.: (+34) 635 983 080



EQUANCE

GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE



Français en Espagne: Conseils en investissements et optimisation fiscale.



Le groupe Equance est présent dans plus de 50 pays et accompagne la communauté française dans son organisation patrimoniale en France comme à l'étranger.

Pour plus d'informations, rendez vous sur www.equance.com



Olivier Rieu

Madrid

+34 635 386 303

orieu@equance.com



Nicolas Sagnol

Barcelone

+34 646 056 436

nsagnol@equance.com

Conseil fiscal & gestion de patrimoine



Rochambeau Finance

Cabinet de gestion de patrimoine spécialisé dans les Français résidant hors de France.

Grégoire Lepoutre / Lionel Vreck
Tel. 685 323 171
gregoire@rochambeaufinance.com



EQUANCE
GESTION PRIVÉE INTERNATIONALE

Equance

Conseils en investissements et optimisation fiscale pour les Français résidant en Espagne.

Olivier Rieu
Tel. 635 386 303
orieu@equance.com - www.equance.com

SB Aseores

Experts comptables francophones

C/ Juan Álvarez Mendizabal, 47, Bajo A.
28008 Madrid.
Tel. 91 571 02 76
info@sbasesores.com - www.sbasesores.com

CIC
BANQUE TRANSATLANTIQUE
LA Membre de CIC PRIMA BANKING

Banque Transatlantique

La présence de nos banquiers en France et en Espagne permet à la Banque Transatlantique de proposer aux Français d'Espagne des solutions de financement et d'investissement innovantes et globales :

- les crédits à taux fixe ou variable proposés de France avec hypothèque locale pour le financement d'une résidence espagnole ;
- la gestion d'actifs financiers (GSM et GCO) ;
- le conseil fiscal, patrimonial et juridique transfrontalier, pour optimiser le statut fiscal en France et en Espagne.

Mihai LEZIUS-DONCEL - +34 91 436 74 90
mihai.leziusdoncel@banquetransatlantique.com
Claudio Coello 123, 28006 Madrid

Conseil juridique & avocats

AGM Abogados

Pº de la Castellana, 114. 28046 Madrid.
www.agmabogados.com

Mariscal & Abogados

Conde de Aranda 1, 2º Izda. 28001 Madrid.
www.mariscal-abogados.eu

Oui Legal

C/ Monte Esquinza, 30. 28010 Madrid.
www.oui-legal.es

DS OVSLAW

C/ Raimundo Fdez. Villaverde, 26, 3º - Of.
233. 28003 Madrid. www.ds-ovslaw.com



M&B Abogados

Avec des bureaux Barcelone, Madrid, Paris et Montpellier, M&B Avocats est le cabinet d'avocats de droit des affaires biculturel qui fait le lien entre la France et l'Espagne. Excellence, proactivité, M&B vous accompagne en droit immobilier, dans l'acquisition, constitution et gestion de sociétés, en droit fiscal et social, droit des contrats et propriété intellectuelle et industrielle.

C/ Serrano 63, 2º D - 28006 Madrid. Tel: +34 937 37 94 04
Fax: +34 915 77 74 18 - info@mbabogados.eu- www.mbavocats.eu



RECEVEZ UN BOUT DE FRANCE À MADRID

Chaque mois des nouvelles surprises



Spécialités françaises,  grandes marques et nouveautés



Des gourmandises, une dose de bien-être et un zeste de culture



Le magazine pour découvrir les producteurs et dernières tendances

COMMENT ÇA MARCHE ?

Je suis expatrié(e), je souhaite m'abonner et recevoir chaque mois la Bleu Blanc Box, 4 clics suffisent :

1. Se connecter sur www.bleublancbox.com
2. Choisir la formule d'abonnement* (1 box, 3 box, 6 box ou 10 box)
3. Indiquer l'adresse de livraison souhaitée (domicile ou bureau)
4. Régler en toute tranquillité et sécurité

*Réfiable en un clic

Rendez-vous sur www.bleublancbox.com

Gastronomie

Vinofilia

Vente à particuliers de vins espagnols et français. Organisation de dégustations.

Gilles : 680.98.35.13

www.vinofilia.com

info@vinofilia.com

Los Quesos de l'Amélie

Votre fromager à Arturo Soria. Fromages fermiers français et européens, plateaux de fromages à emporter et espace dégustation.

Calle Torrecilla del Puerto N° 5, 28043 Madrid.

Tel. 91 388 12 65

www.losquesosdelamelie.com - info@losquesosdelamelie.com

Saveurs de France

L'excellence des produits français en Espagne. Apéritifs, repas et réceptions. Professionnels et particuliers.

Valérie : 672 199 226

saveursdefrance@gmail.com

www.saveursdefrance.es

CAVIARWORLD

Caviars d'Aquitaine (Royal Baikal) et du Monde (Iran, Italie, Chine).

Patrice Chène : 656 831 000

patrice@caviarworld.net

www.caviarworld.net

Livraison a domicile 24h/24-365 jours/an

E. Leclerc  **Majadahonda**
HIPERMERCADO **E. Leclerc**
Majadahonda

Vos produits français vous manquent ? Découvrez chez nous plein de produits de tous horizons, pour vous faire retrouver le plaisir de bien manger. Chez E.Leclerc vous savez que vous achetez moins cher !

Entrée parking : calle las Norias, 66 - 28220 Majadahonda.
Accès en voiture par l'A6 (sortie 13 depuis Madrid, sortie 15 depuis Las Rozas). À 50m de la gare de Cercanías de Majadahonda. Plus d'infos au 91 639 81 70 ou sur www.e-leclerc.es

Gastronomie

Santa Eulalia

Boulangerie & pâtisserie.
C/ Espejo, 12. 28013 Madrid.

Tasca de Artagnan

Produits du Sud-ouest. Mercado de las Maravillas, Bravo Murillo, 122. Madrid.

L'affineur de fromage

Fromages de France.
www.affineurdefromage.com

Huîtres Daniel Sorlut

Huîtres grands crus. Mercado San Miguel Plaza de San Miguel, s/n. 28005 Madrid.

Restauration

Oh délice!

Produits gastronomiques français.
Plaza de Chueca, 5. 28004 Madrid.

Restaurant Lafayette

C/ Ages, Las Tablas. 28050 Madrid.
www.restaurantelafayette.com

La Esquina del Real

Calle de la Amnistia, 4. 28013 Madrid.
www.laesquinadelreal.es

Le Comptoir De La Crêpe

Calle de Las Huertas, 68. 28014 Madrid.
Facebook @lecomptoirdelacrepemadrid

El Bocado de Carole

Calle Hernán Cortés, 19. 28004 Madrid.
Facebook @elbocadodecarole

Restaurant Petit Comité

C/ Reina, 15. 28004 Madrid.
www.restaurantepetitcomite.com

Café-Bistrot de l'Institut Français

Calle Marqués de la Ensenada, 12,
28004 Madrid. www.institutfrancais.es

La Fondue de Tell

Calle Divino Pastor, 12. 28004 Madrid.
www.lafonduedetell.com

Atelier Belge

C/ Bretón de los Herreros, 39,
28003 Madrid. www.atelierbelge.es

La cure gourmande

Marchand de cookies.
C/ Postas, 18. 28012 Madrid.

Restaurant SQD Meat-Point

C/ Villanueva, 2. 28001 Madrid.
www.sqd.es

El Viejo León

Calle de Alfonso X, 6. 28010 Madrid.
www.elviejoleon.sociosg.com

Crêperie Breizh

Calle de la Madera, 36. 28004 Madrid.
Tel. 915 22 79 82.

La Piscine

Calle de Campoamor, 5. 28004 Madrid.
www.lapiscinecafe.com

Paris Avenue

Plaza Sta. Bárbara, 9. 28004 Madrid.
www.parisavenue.es

Le Petit Prince Restaurant

C/ Fernán Gonzalez, 7. 28009 Madrid.
www.lepetitprincerestaurante.wordpress.com

El Chalet Suizo

Ctra. de Madrid a Burgos, Km.14.
28108 Alcobendas. Tel. 916 50 42 58.

L'Artisan - Furansu kitchen

C/ Ventura de la Vega, 15. 28014 Madrid.
www.lartisanmadrid.com

Shopping

Dinh van

Calle de José Ortega y Gasset, 11, 28006 Madrid. www.dinhvan.com

Longchamp

C/ Serrano, 20. 28001 Madrid. www.longchamp.com

L'Oréal Paris

C/ Fuencarral, 59. 28004 Madrid. www.loreal.es

Le Secret du Marais

Calle de Hortaleza, 75. 28004 Madrid. www.lesecretdumarais.com

Etam Lingerie

Calle del Arenal, 12. 28013 Madrid. www.etam.com

Eres Paris

C/ Reina, 15. 28004 Madrid. www.restaurante-petitcomite.com

Comptoir des cotonniers

C/ Fuencarral, 27. 28004 Madrid. www.comptoirdescotonniers.es

Bonpoint

C/ José Ortega y Gasset, 15. 28006 Madrid. www.bonpoint.com

Sergent Major

C/ Fuencarral, 152. 28010 Madrid. www.sergent-major.com

Cartier

C/ Serrano, 74. 28006 Madrid. www.cartier.es

Louis Vuitton

C/ Serrano, 66. 28001 Madrid. www.louisvuitton.com

Yves Rocher

Gran Vía, 29. 28013 Madrid. www.yves-rocher.es

L'Occitane en Provence

C/ Fuencarral, 54. 28004 Madrid. www.loccitane.com

Aubade

C/ Claudio Coello, 83. 28001 Madrid. www.aubade.com

biscuit

Corredera Alta de San Pablo, 4, 28004 Madrid. www.biscuitstore.es

IKKS Junior & I.Code

C/ Claudio Coello, 41, 28001 Madrid. www.ikks.com

Petit Bateau

C/ Claudio Coello, 43. 28001 Madrid. www.petit-bateau.es

Bébé Nature

C/ García de Paredes, 33. 28010 Madrid. www.bebenature.es

Coiffeurs

Maison de Paris

C/ de Castelló, 20. 28001 Madrid. Facebook @maisondeparis20

Franck Provost

C/ Fuencarral, 124. 28010 Madrid. www.franckprovost.es

Salon Alex&Mur

C/Hermosilla, 43. 28001 Madrid. www.salonalexymur.es

Salon Jean-Louis David

C/ Génova, 23. 28004 Madrid. www.jeanlouisdavid.com

Librairies françaises

La librairie
Libros en francés y en español / Papelería

La librairie du Parque

Librairie française et espagnole, papeterie, rencontre d'auteurs, cuenta cuentos

C/ Alcorisa 41 - 28043 Madrid. Métró Canillas Bus 120 / 122 - Tel. 913 003 289
www.lalibrairie.es - info@lalibrairie.es

La librairie française

C/ Duque de Sesto, 5. 28009 Madrid.
www.lalibrairiefrancaise.net

Librairie française El Bosque

C/ Añastro, 15. 28033 Madrid.
www.libreriafrancesaelbosque.com

FNAC

C/ Preciados, 28, 28013 Madrid.
www.fnac.es

Librairie internationale Pasajes

C/ Génova, 3. 28004 Madrid.
www.pasajeslibros.com

Frañol

C/ Andorra, 51. 28043 Madrid.
www.franol.com

La Central

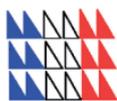
C/ Postigo de San Martín, 8.
28013 Madrid. www.lacentral.com

Traductions

Joëlle VOYER CHAILLOU

Experte traductrice-interprète de français (traductions certifiées espagnol<->français). Traductrice d'espagnol et de portugais en français.

Urbanización Monterrey - Avenida Cervantes, 24. 28880 MECO (Madrid).
Tel. 918 861 590 - 639 242 988
joellevch@telefonica.net



NESTOR
services de langues

NESTOR

Services de langues, cours d'espagnol langue étrangère & Traductions assermentées.

C/ Pirineos 27 - 1ºB.-28040 Madrid
Tel. 91 345 22 86 - raquel.escobar@nestorservices.com
Facebook : @nestorformacioneidiomas - www.nestorservices.com



Traducciones Bonjour

TRADUCCIONES BONJOUR

Traductions espagnol<->français. Traductions assermentées, juridiques, scientifiques et générales. Interprétation.

C/ Prim, 15 - 4º derecha, puerta 1- 28004 - MADRID.
Tel: (+34) 91 448 79 26 / portable: 686 70 33 57
contacto@traduccionesbonjour.com - www.traduccionesbonjour.es

Organismes français

Ambassade de France en Espagne

C/ Salustiano Olózaga, 9. 28001 Madrid.
Tél. 91 423 89 00 - <http://ambafrance-es.org>
Facebook : <https://www.facebook.com/La.France.en.Espagne>
Twitter : https://twitter.com/france_espagne

Consulat Général de France à Madrid

C/ Marques de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 78 00
www.consulfrance-madrid.org
ecrire@consulfrance-madrid.org
Horaires d'ouverture au public: de 9h à 13h15
du lundi au vendredi.

Business France

Opérateur public national au service de
l'internationalisation de l'économie française.
C/ Marqués de la Ensenada, 10-3°.
28004 Madrid. Tél. 91 837 78 50.
espagne@businessfrance.fr

Chambre franco-espagnole de commerce et d'industrie

C/ Capitán Haya, 38. 4º. Edificio CUZCO II.
28020 Madrid. Tél. 91 307 21 00
www.lachambre.es - lachambre@lachambre.es

Campus France

L'agence nationale pour la promotion de
l'enseignement supérieur français à l'étranger.
C/ Marqués de la Ensenada, 10.
28004 Madrid. Tél. 91 700 77 59
www.espagne.campusfrance.org
madrid@campusfrance.org

Institut français d'Espagne

C/ Marqués de la Ensenada, 12.
28004 Madrid. Tél. 91 700 48 00
www.institutfrancais.es

Alliance française en Espagne

C/ Marqués de la Ensenada, 10. 28004 Madrid
Tél. 912 16 08 04 - www.alliancefrancaise.es
informacion@alliancefrancaise.es

Atout France

Agence de développement touristique
de la France.
C/ Serrano, 40. 2º Dcha. 28001 Madrid.
Tél. 91 548 97 37
<http://es.rendezvousenfrance.com/>

Casa de Velázquez

Centre de création artistique et centre de
recherche, placé sous la tutelle du ministère de
l'Enseignement supérieur et de la recherche
français.
Ciudad universitaria. C/ De Paul Guinard, 3.
28040 Madrid. Tél. 34 914 551 580
www.casavelazquez.org

Association Diálogo

Association d'Amitié Franco-Espagnole
C/ Doctor Castelo, 10. 28009 Madrid.

Tél. 915 59 72 77 - www.dialogo.es
dialogo@dialogo.es

Association Mujeres Avenir

Calle General Oráa, 26. 28006 Madrid
info@mujeresavenir.com
www.mujeresavenir.com

Entraide Française Madrid

C/ Justiniano, 4.1º D. 28004 Madrid.
Tél. 913 080 930 - www.lentraide.es

Maison de retraite - Foyer Saint-Louis

C/ Claudio Coello, 94. 28004 Madrid.
Tél. 91 431 28 00 - www.residenciasanluis.com

Bibliothèque Saint-Louis des Français

Calle de Padilla, 9. 28006, Madrid
www.bibliomadrid.com

Les Franc-Risqueurs

Association francophone de créateurs
d'entreprise. www.franc-risqueurs.com

Madrid Accueil

C/ Claudio Coello, 24. 1C2. 28001 Madrid
Jeudis de 10h à 13h. Tél. 915 76 70 08
www.madrid-accueil.com
madridaccueil@hotmail.com

Français du monde – ADFE

<http://adfe-espagne.org> - www.fdmadrid.com
stephanie@fdmmadrid.com

Union des Français de l'Etranger - UFE

www.ufe-espagne.com
info@ufe-espagne.com
fhuss@ufe-espagne.com

Association des anciens élèves du lycée français de Madrid www.aaalfm.com

Conseillers consulaires :

Jean François Berte :

jf.berte@assemblee-afe.fr

Francis Huss : f.huss@assemblee-afe.fr

Alain Lavarde : lavarde@hotmail.com

Gaëlle Lecomte : g.lecomte.r@gmail.com

François Ralle : franralle@gmail.com

Joëlle See : joellesee2@gmail.com

Annik Valdecabres :

valdecabres.annik@gmail.com

lepetitjournal.com

Nous lire :

www.lepetitjournal.com/madrid

www.lepetitjournal.com/barcelone

www.lepetitjournal.com/valence

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

Facebook :

@LPJ_Espagne et @LPJValence

Twitter @LPJ_Espagne

Nous contacter :

vincent.garnier@lepetitjournal.com

Tél. 653 98 75 28

anita.sanchez@lepetitjournal.com

Tél. +34 695 62 11 56



Votre assureur en
Espagne

ATLANTIS
Délégation France
Assurances Crédit Mutuel España



Gestion intégrale en Français

Le Groupe Crédit Mutuel-CIC, vous accompagne en Espagne avec les services de sa Délégation France - ATLANTIS Seguros

- **Assurances** (Auto, Moto, Habitation, Santé...).
- **Assistance** pour vos démarches d'installation.
- **Services bancaires** : mise en relation avec nos agences françaises TARGOBANK.

Pour une installation en toute confiance*!

Bénéficiez de notre service **unique** en français, dans vos démarches d'installation (réseau de professionnels partenaires) :

Pack services pour votre auto valable sur toute l'Espagne

- Changement des plaques françaises de votre véhicule.
- Changement du permis de conduire français.

Pack services pour vos premières démarches administratives (Barcelone, Madrid et Valencia)

- Obtention du NIE (permis de résidence).
- Inscription à la Mairie, Sécurité Sociale (carte santé).
- Recherche logement, négociation et signature du contrat de vente ou bail, etc...

Pour en savoir plus, contactez nous :

Délégation France

+34 93 496 47 34

delfrance@atlantisgrupo.es

www.atlantis-seguros.es

* La facturation des honoraires des professionnels se fera avec les tarifs négociés de la Délégation France.

La banque dans laquelle vous vous sentez toujours **comme chez vous**

TARGOBANK est la filiale du groupe **Crédit Mutuel en Espagne**, avec des équipes bilingues qui vivent au rythme de la culture franco-espagnole.

Nous sommes en Espagne pour vous accompagner avec un **service complet de services bancaires et d'assurances sans frontières.**



TARGO BANK
Une banque proche de vous **qui vous mènera loin**

Groupe **Crédit Mutuel**

Espace conseil bilingue:

Madrid:

C/ Silvano, 92. Tel: 91 716 20 07

C/ Claudio Coello, 123. Tel: 91 781 39 76

www.targobank.es